

SPORTIR CLUB MARCILLACOIS.

Siège social : Mairie de Marcillac la Croisille 19320.

Compte rendu de réunion du comité directeur du 22 Janvier 2018

14h45 le président ouvre la séance .

Huit membres sont présents, un est excusé avec procuration..

Sécurité :

En premier lieu est abordé la sécurité, concernant le réglage des armes longues au poste de tir couché. Une modification sera apportée à ce poste afin d'en améliorer la sécurité. La modification n'altérera en rien la possibilité de faire du tir couché.

Licences :

Le prix des licences saison 2018/2019 sera augmenté de cinq euros, ceci uniquement dans l'objectif de compenser les augmentations prévues par les instances dirigeantes.

Le montant de la licence pour la nouvelle saison sera donc de 120€.

Journée tir + repas :

Comme l'année précédente une journée destinée à se rencontrer pour tirer et partager un repas est prévue cet été . (Informations + inscription en PJ).

Cibles blanches :

Le président a chargé les animateurs du SCM d'organiser deux cessions de passage cible blanche en 2018.

Les dates retenues sont :

Samedi 03 Mars 2018 et Samedi 05 Mai 2018, chacun aura le choix de s'inscrire pour l'une ou l'autre de ces cessions. (Les licenciés ayant déjà leur validation ne sont pas concernés).

Pour ce faire les candidats devront dans un premier temps s'inscrire par mail ou courrier pour l'une des deux dates auprès du secrétaire (Date butoir d'inscription le 21 Février 2018).

Et dans un deuxième temps expédier ou porter au trésorier un chèque de 15€ correspondant à l'inscription, fourniture des documents etc

Trésorier : François MARGAT 21 Rue Gane Vernier 19230 Marcillac la Croisille

06.07.17.19.72 francois.margat@sfr.fr

Secrétaire : Gérard BE l'Hospital 19400 Argentat

06.27.96.38.49 gerard.be@sfr.fr

Toutes questions étant épuisées le président clos la réunion à 17h00.

Le Président
Bernard HILAIRE

PS: Vous recevez ce courrier postal car vous n'avez pas fourni d'adresse mail, si c'est un oubli merci de la communiquer au secrétaire du club cela facilite les échanges pour un coût pratiquement nul à la différence de l'expédition qui est de plus en plus onéreuse. Toutefois pour votre information, il n'existe aucune obligation légale qui vous impose de communiquer votre adresse . Merci de votre compréhension

SPORTIR CLUB MARCILLACOIS.

Fédération Française de Tir. Ligue de Limousin, Comité de la Corrèze.

Club FFT N° 2719130.

Courriel : sportirclubmarcillacois@orange.fr Site www.sportirclubmarcillacois.fr